

Présents :

Représentants de la municipalité : Mr Dardonville (Maire de la commune), Mme Pousse (conseillère municipale) Mr Leguet, Mr Mery (conseillers municipaux), Mme Plisson est absente excusée.

Enseignants : Mmes Vassort, Aucouturier, Ginder, Zamora, Laurent et Blondeau et Mrs Champalaune et Martin.

Parents élus : Mmes Diana, Cabanot, Breese, Vessaire, Fernandez, Vervialle, Billard, Anceschi, Perrichon, Peigné, Picard, M. Courage, M. Pécot

DDEN : Mme Vanhoutte

Directrice de la garderie et ATSEM : Mme Lavall

I. Rentrée.

1. Effectifs :

L'école se compose de 7 classes : 2 classes maternelles et 5 classes élémentaires

PS/MS : 8 PS + 18 MS Mme Vassort, ATSEM Dominique

PS/GS : 8 PS + 16 GS Mme Aucouturier, ATSEM Christine Lavall

CP : 26 Mme Ginder

CE1 : 19 Mr Champalaune

CE2 : 29 Mme Zamora et Mme Laurent (décharge du lundi)

CM1 : 19 Mr Martin

CM2 : 25 Mme Blondeau

2. Organisation matérielle :

Rappel : Attention aux nouveaux horaires !

Il y a beaucoup trop de retards en maternelle particulièrement.

Nous rappelons que le début de la classe est à 8h30. Les arrivées tardives perturbent le début de la classe.

Même chose pour la sortie des classes à 16h30, les retards sont récurrents.

Remerciements à la mairie pour les travaux réalisés :

- Les travaux d'agrandissement dans la garderie ont été réalisés cet été. Il y a maintenant une salle de plus suite à l'aménagement de l'ancienne bibliothèque.

La nouvelle bibliothèque a pris place dans l'ancienne classe des GS.

- Le portail a été automatisé et peint.

Une barrette de sécurité va être rajoutée ainsi qu'un éclairage et un marquage au sol.

- Un TBI (tableau blanc interactif) a été installé dans la classe de Mr Martin, certains ajustements restent à faire pour arriver à une utilisation optimum et satisfaisante.

- Les classes sont toutes connectées à internet.

Un dossier va être déposé par la Mairie pour bénéficier du très haut débit dans l'école (cette adaptation est proposée aux écoles rurales).

- Une nouvelle banquette a été installée dans le coin lecture de la classe de PS de Mme Vassort.

II. Réforme des rythmes scolaires et mise en place des TAP.

La moyenne de fréquentation des TAP est de 40 enfants en maternelle et 110 (selon les chiffres annoncés c'était plutôt de l'ordre de 90) enfants en élémentaire environ.

Au global, ont été accueillis entre 122 enfants au minimum et 144 enfants au maximum.

Pour les TAP, 4 ateliers ont été constitués dans lesquels les enfants ont été répartis :

- Bricolage avec Maryse, Monique (ancienne ATSEM) et une ou deux stagiaires de l'école selon disponibilité (Alice et Lucie)

- Peinture avec Christine et Fatima (agent communal)

- Sport avec Anna et Sonia. L'atelier sport sera ouvert aux CP à partir de janvier

- Jeux de société/yoga avec Carole, Mélanie (agent communal) et un intervenant jeux de société rémunéré qui prend en charge 14 enfants

Chaque atelier compte en moyenne 30 enfants.

Christine recherche toujours des personnes bénévoles de bonne volonté pour aider les animateurs 3 à 4 heures par semaine.

Il n'y aura probablement pas d'autres intervenants cette année compte tenu du coût et de la gestion que cela occasionne, à l'exception d'un intervenant bénévole en sport.

Le démarrage pour les enfants de maternelle a nécessité un temps d'adaptation à la fois pour les maîtresses et les enfants. Le temps de préparation des enfants (habillage, orientation vers les groupes) était long au début. Aujourd'hui un système a

été mis en place pour que les enfants puissent se repérer pour rejoindre leur groupe (banc de couleur) et les animateurs viennent les chercher 5 minutes plus tôt.

De plus, un nouvel atelier sieste et jeux « les marmottes » a été créé pour les petites sections suite au constat d'enfants difficiles à réveiller et pour qui la jonction entre le réveil de la sieste et l'intégration à un atelier avec les autres enfants était difficile.

Dans ce groupe composé de 15 enfants (12 petites sections et 3 moyennes sections gros dormeurs) animé par Dominique, les enfants peuvent dormir autant qu'ils le veulent jouer ensuite dans la classe de PS.

L'organisation est maintenant bien rôdée et elle fonctionne. Les enfants sont contents.

III. Projets :

Maternelle : Projet sur le thème du cirque avec plusieurs sorties programmées durant l'année

- 17/11 : visite du musée du cirque à Dampierre en Burly avec pique-nique à l'école au retour
- 09/12 : spectacle au cirque Gruss à St Jean de Bray
- visite du musée théâtre forain d'Artenay (date indéterminée)
- 01/06 spectacle de la classe cirque du Collège de Neuville-aux-Bois

Elémentaire : *Classes du CP au CM1

- Projet école et cinéma pour les classes du CP au CM1, comme l'an passé, avec la projection de 3 films au cinéma des carmes
12/12 : 1^{ère} séance de cinéma commune à toutes les classes. Film « Une vie de chat »
- Les classes du CP au CM1 se rendront au château de Chaumont-sur-Loire et visiteront les jardins dans le cadre du festival des jardins. Ils bénéficieront d'un atelier pédagogique et d'une visite commentée des jardins. Le 21/05 pour les CE2/CM1 et le pour le CP/CE1
- 19/01/15 Les élèves de CE2/CM1 se rendront au théâtre de la tête Noire à Saran afin d'assister à la représentation de la pièce « Anatole et Alma »

*Classe de CM2

- Projet théâtre en liaison avec le collège de Neuville aux Bois
- Classe de neige multi activités dans le Vercors (à 30km de Grenoble) du 17 au 27/01/2015

Au programme :

- découverte du milieu de la montagne
- 3 séances de ski de fond (biathlon laser)
- une sortie raquette
- 2 séances avec des chiens de traîneaux
- visite du musée des gens des Alpes
- construction d'un igloo
- luges...

La communication avec les familles se fera par l'intermédiaire d'un blog et une soirée diaporama sera organisée au retour. Christine Lavall sera accompagnatrice (elle aura préparé les TAP en amont).

Le coût du séjour s'élève à 500 € par enfant. Afin de financer une partie du voyage, les élèves organiseront des ventes de gâteaux le lundi à 16h30 et plusieurs initiatives des parents seront faites. Mme Blondeau remercie l'investissement des parents.

Pour ce projet, la municipalité verse une subvention de 1500€.

De même, la commission kermesse verse une subvention de 400€ pour ce projet.

Le budget est complété par 400€ de la coopérative scolaire et nous sommes en attente d'une réponse de Loiret Enfant Solidarité.

Nous les remercions vivement.

Les familles éprouvant des difficultés d'ordre financier peuvent s'adresser au CCAS de la commune.

Il est conseillé aux familles de ne pas investir dans de l'équipement neuf pour les enfants mais de faire appel aux prêts dans l'entourage ou auprès de camarades par exemple

- .

Pour tous :

- 02/12 spectacle de Noël d'Alain Moisan pour la deuxième année
- Carnaval avec des déguisements confectionnés en classe. Date à définir
- 01/06 spectacle de la classe cirque du collège de Neuville-aux-Bois. Seront également invités les « anciens » de Rebréchien.
- 13/06 kermesse de l'école

La commission kermesse a octroyé une subvention de 400 € par projet, ainsi que 400 € pour le spectacle de Noël et 200 € pour les TAP.

La commission kermesse est composée cette année de 3 personnes. Mme Sureau, Mme Plisson et Mme Diana.

Toute personne souhaitant intégrer cette commission est la bienvenue pour prêter main forte.

Une subvention de 1000 € a été attribuée par la mairie répartie comme suit : 500 € pour le projet cirque de la maternelle et 500 € pour le projet école et cinéma.

L'équipe enseignante remercie la commission kermesse et la mairie pour ces subventions allouées.

IV. Questions diverses

1. *Y a-t-il un temps de récréation juste après le déjeuner pour les primaires ? Car 5 minutes ne valent pas un temps suffisant avant de reprendre la classe.*

Un temps de récréation est prévu à la sortie de la cantine mais la sortie des enfants est souvent retardée après 13h20 ce qui réduit par conséquent la récréation. Les enfants ne sortent pas de la cantine avant que le retour au calme soit fait. Cela sera revu avec le personnel du restaurant communal.

2. *Depuis quand le personnel de cantine est-il habilité à donner des punitions écrites ? Il semblerait cohérent de réserver ce type de punition uniquement au personnel de l'Education Nationale.*

Mr le maire est d'accord pour que le personnel de cantine donne des punitions écrites en cas d'insolence, lorsque que les enfants manquent de respect envers le personnel ou jette de la nourriture

3. *Pour les TAP, le sport sera-t-il proposé également aux CP ?*

Le sport sera proposé aux élèves de CP à partir de janvier. Ils seront prioritaires.

4. *Une question concerne un enseignant en particulier : nous rappelons que ce type de question n'est pas traité au CE. Nous invitons les parents concernés à se rapprocher de l'enseignant.*

5. *Pourquoi avoir priorisé la peinture du portail de l'école plutôt que le revêtement de sol devant l'entrée de l'école (flaques d'eau et verglas l'hiver)*

La peinture a été faite en même temps que l'automatisation du portail. Le revêtement du sol devant le portail sera vu dans le cadre de travaux de réfection de voirie dans l'année qui vient : engagement de Mr Le Maire.

6. *Est-il envisageable de prévoir des temps d'aide aux devoirs pendant les périodes de TAP pour les enfants du primaire ?*

Il n'est pas prévu de temps d'aide aux devoirs sur le temps des TAP. Néanmoins, entre 17h15 et 18h les enfants qui le souhaitent peuvent s'isoler et faire leurs devoirs.

7. *Est-il envisageable de faire intervenir des animateurs spécialisés dans des domaines spécifiques durant les TAP (activités théâtrales, musicales, sportives, artistiques...) avec une participation financière des familles si besoin. Ceci ne remet en aucun cas en cause les compétences et la très forte volonté de l'équipe d'encadrement actuelle mais permettrait d'étendre les activités et « d'alléger » les groupes.*

Le coût des animateurs est très élevé (35€ par heure) alors que l'enveloppe est de 5 centimes par enfant par séance. De plus, Mme Lavall manque de temps pour prospecter et la procédure administrative est très longue. En revanche elle accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés.

8. *Le principe de la réforme sur les rythmes scolaire est d'alléger la journée des écoliers en répartissant sur 4 jours et demi l'enseignement. En tant que maman, je trouve que depuis la mise en place de la réforme, ma fille est plus fatiguée qu'avant.*

Ma question à l'équipe enseignante : par rapport à avant, est-ce que le nouveau rythme scolaire permet aux enfants d'être plus disponibles et concentrés pour les apprentissages en classe.

Concernant notre avis sur la réforme, nous avons peut être des avis différents mais notre droit de réserve nous empêche de nous exprimer sur ce sujet.

Information à noter : les élèves bénéficieront cette année du Pont de l'Ascension. Il n'y aura pas classe du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai inclus.

Pour pouvoir bénéficier de ce pont, les enfants auront classe le mercredi 13 mai **toute la journée** en suivant l'emploi du temps du vendredi (fin de la classe à 15h).